

CAMPAGNE DE PROMOTION DU STATUT SALARIÉ POUR LES FUTUR(E)S ACCUEILLANT(E)S

Dans le Flash Accueil N°34, nous vous faisons part de l'état d'avancement du projet pilote de passage au statut salarié des accueillant(e)s conventionné(e)s.

Le projet se poursuit avec succès.

La campagne ci-jointe vise à soutenir le recrutement de postes de nouvelles candidatures d'accueillant(e)s. A terme, rappelons qu'il est prévu que les engagements d'accueillant(e)s par des Services ne porteront plus que sur des postes salariés.

Ceci constitue un changement important pour tous les acteurs concernés : les Services d'accueillant(e)s, en tant qu'employeurs, les écoles et organismes de formation, les services du FOREM et d'ACTIRIS mais aussi et surtout, les candidats à la fonction d'accueillant(e)s.

C'est dans ce cadre que l'ONE, en collaboration étroite avec les représentants du secteur, a lancé une campagne d'information pour soutenir cette évolution importante et faciliter les recrutements.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- <http://www.one.be/accueillantesalariee/>
- statutdesaccueillantes@one.be

Eddy GILSON
Directeur Cellule Appui Réforme ONE